Une importante réunion de la Commission Historique du Nord

Une importante réunion de la Commission Historique du Nord a eu lieu lundi à 16 h. 30, à la Préfecture du Nord. M. De SAINT-LÉGER présidait ; M. F. BEAUCAMPS faisant fonction de secrétaire. La réunion comportait la lecture de trois communications intéressantes dont voici le détail :

Sur la Châtellenie de Lille

M. R. MONIER, professeur à la Faculté de Droit de Lille montre comment des documents récemment publiés ou qu'il se propose d'éditer prochainement, peuvent éclairer certains points de l'histoire de la région de Lille à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle ; c'est ainsi que les lettres du comte Gui (Brun-Lavainne, Roisin, p. 341), précisant au mois d'août 1297 l'obligation pour le comte de jurer de respecter les franchises de la commune lilloise, avant de recevoir son serment, s'expliquent par les plaintes des bourgeois contre la violation de leurs privilèges par le bailli comtal : l'échevinage demande que le comte de Flandre confirme sous son sceau l'énoncé de son serment (pièce publiée par H. Laurent, **Documents intéressant la Belgique, conservés aux archives de Vienne**, 1933, pp. 40-46). D'autre part, les coutumes inédites de la Salle de Lille, qui fournissent des renseignements précis sur la vente du fief lige de Wasquehal à Mgr de Ghistelles par Jean, châtelain de Douai, permettent également d'apporter certains compléments à la liste des baillis de Lille, établie par M. Nowé dans son ouvrage fondamental sur les baillis flamands ; citons, en particulier, de 1299 à 1301, Huon Gombaut, Raoul de Béthencourt et Miquiel des Fontaines.

Un tableau inconnu

La seconde communication fut faite par M. Pietresson de Saint-Aubin, sur un tableau inconnu qui se trouve dans l'église de Gognies-Chaussée et qui représente « l'Adoration des Bergers ». Le conférencier précise :

« Dans l'église du village de Gognies-Chaussée, un grand tableau récemment restauré présente des analogies frappantes avec un tableau bien connu de Rubens conservé au Musée de Rouen, avec l'Adoration des Bergers du même artiste de Sainte-Madeleine de Lille, et surtout avec une gravure de Vorsterman d'après un tableau de Rubens. La facture du tableau de Gognies-Chaussée interdit cependant de l'attribuer à l'atelier du grand peintre d'Anvers, mais il peut se rattacher à celui d'Abraham Janssens, qui imita si souvent les œuvres de Rubens. On ignore comment il est parvenu à Gognies-Chaussée, où il est placé dans un fort beau cadre de l'époque Louis XIII. »

Les maîtres de poste à Lille

Enfin, M. Benoit fit l'historique des Maîtres de Poste de Lille.

« Lille, dit l'orateur, fut durant deux siècles (1672-1872), le siège d'un Relais où se succédèrent dix-sept Maîtres de Poste dont les noms étaient restés, pour la plupart, totalement inconnus. En écrivant leur histoire le Dr Benoit a ajouté une page à notre histoire locale.

» En 1672, Louys du Bois, maître de poste à Tournay fut chargé d'installer à l'Hôtellerie du Lion d'Or un service de relais qu'il confia à Josse Caudrelier.

» Dix ans plus tard, son successeur Jean Lombart, premier titulaire du brevet, transféra la Poste au Chevaux rue des Malades, où pendait pour enseigne le « Rouge Chevalier » (emplacement du N° 60 rue de Paris) en raison de l'abandon de la route de Flandre pour celle de Paris. Après lui vinrent successivement :

» En 1695 Augustin Carpentier, rue des Tanneurs « A la Poularde », à proximité de la rue du Molinel, où aboutissait par la porte Notre-Dame le vieux chemin des Postes, venant de Seclin.

» En 1698, Venant du Vivier, rue Ban de Wedde, en face de la porte des Brigittines.

» En 1713, Mathurin Nudpied, rue des Tanneurs, à le « Pleine Lune », dont les écuries avaient issue sur la cour Dassonville.

» En 1718, Sébastien Franchomme, et en 1728 Albert Van Mine, à l' « Escu de Portugal » rue Esquermoise (N° 49 exproprié au 19e siècle pour l'élargissement de la rue des Poissonceaux).

» En 1729, François-Joseph Duriez, Grand'Place, emplacement du Café de la Paix, d'où le Relais fut transféré en 1745 rue Sainte-Catherine (N° 60 actuel).

» En 1753, Anne-Marie Moons, sa veuve, maîtresse de poste jusqu'à son mariage avec le docteur Saladin.

» En 1754, Philippe Le Moine, à l'Hôtel Roial (le premier hôtellerie qui ait, à Lille, porté le nom d'Hôtel) Grand'Place (Hôtel de Mulhouse-Strasbourg actuel).

» En 1760, Marie Dupont, sa veuve, maîtresse de poste rue Saint-Maurice (rue de Roubaix, face au N° 35) dont le relais a été incorporé dans l'Hôtel Bitié de la Grandville.

» En 1767, Nicolas Mahy, son gendre, à l'Hôtel du Lion d'Or (place du Lion d'Or, N° 14). Jusqu'en 1852, la Poste aux Chevaux de Lille resta entre les mains de ses descendants : Albert Romain Mahy, qui connut les jours sombres de la Révolution et de gloires de l'Empire ; Albert-Nicolas Mahy, qui fut nommé durant les Cent Jours et vit en 1818 apparaître les premières diligences ; Catherine Hovelacque, sa veuve, durant la minorité de son fils Albert-Louis.

» En 1847, par suite de l'expropriation d'une partie de la Poste aux Chevaux pour la construction du Collège (Lycée Faidherbe), celui-ci transféra le relais tout à côté, au N° 12, à l'Hôtel des Pays-Bas, qui prit le nom d'Hôtel de la Poste, puis place Saint-Martin, N° 1.

» En 1852, son successeur Guillaume Ardouin, fils du maître de poste de Jarnac, installa le relais Quai de la Basse-Deûle N° 7, où fonctionna jusqu'en 1872 le service du transport des lettres pour les directions qui n'étaient pas encore desservies par le Chemin de Fer.

» Au total, Lille eut durant ces deux siècles, 19 Directeurs de Poste, et celle-ci changea dix fois de local. »

CHAMPIONNAT DU NORD DE BEIGNEAU A LILLE

Le 1er décembre, Estaminet Théophile Vandenbossche, 7 bis, rue Paul-Lafargue à Lille, aura lieu le Championnat du Nord de Beigneau : 1er prix : 60 fr., une écharpe de **Champion du Nord, une superbe Coupe offerte par le « RÉVEIL DU NORD »**, et une médaille de la Ville de Lille.

2e prix, 40 fr., une coupe et une médaille de la Ville de Lille; 3e prix, 30 fr.; 4e prix, 20 fr.; 5e prix, 12 fr.; 6e prix, 8 fr.; 7e prix, 5 fr.; 8e prix, une surprise.

Le jeu commencera à 9 heures. Arrêt des mises à 19 heures. Rebattage aussitôt. La mise de 3 coups : 2 fr. 50.

T.S.F.

RADIO P.T.T.-NORD à LILLE (247-m. 3). — **Mardi 26 novembre.** — 6 h. 50 : Relais de Paris P.T.T. Bulletin météorologique. — 7 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse. — 7 h. 40 : Disques : Du film « L'Ange bleu », Amoureux de la tête aux pieds, valse ; Avec l'assurance, du film, fox-trot ; du film « Vous serez ma femme », Chaque jour, valse chantée ; Aux urnes, citoyens, du film ; La route du bonheur, du film « Le Vainqueur » ; Je suis coiffeur, du film « Coiffeur pour dames ». — 8 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse. — 8 h. 40 Disques : Quand les papillons ; Princesse Gavotte ; Te revoir un soir, valse chantée ; Si je pouvais n'avoir plus d'yeux, habanera chantée ; La chaîne, mélodie ; Malgré tes serments, mélodie valse. — 9 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse. — 11 h. : Relais de Rennes-Bretagne. — 12 h. : Disques : Les équipées de Till Eulenspiegel, poème symphonique ; Damnation de Faust, marche hongroise. — 12 h. 15 : Relais de Limoges P.T.T. — 13 h. : Relais de la Tour Eiffel Cours des valeurs. — 13 h. 10 : Relais de Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique. Physionomie d'ouverture de la Bourse. — 13 h. 30 à 14 h. : Relais de Limoges P.T.T. — 14 h. 20 : Relais de la Tour Eiffel : cours divers. — 14 h. 30 : Relais de la station Radio-Coloniale. — 15 h. 45 : Relais de la Tour Eiffel : Bourse. — 16 h. : Relais de Lyon-la-Doua. — 16 h. 15 : La Marque Géographique des religions sur la vie pastorale, par M. Deffontaines, professeur suppléant aux Facultés Catholiques. — 17 h. : Relais de la Tour Eiffel : cours divers. — 17 h. 10 : Disques ; Un ange, une femme inconnus ; Jardins de l'Alcazar ; Pour tant d'amour ne soyez pas ingrate ; Ange si pur que dans un songe. — 17 h. 30 : Causerie universitaire : Roger Martin du Gard, par M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université. — 18 h. : Relais de Radio-Paris : demi-heure dramatique. — 18 h. 30 Radio-Journal. — 19 h. 30 : Disques : Mon cher amour, mélodie valse ; Le Cœur de tzigane ; Le Pitre ; Ecoutez Paris, fantaisie. — 19 h. 45 : Causerie littéraire de M. Henri Simon, agrégé de l'Université, professeur aux Facultés Catholiques. — 20 h. : Indication de l'heure. Disques : Lilas, valse ; Sammy, fox ; Galant bavardage ; Minoute, valse ; Espana Cani ; Dans les musettes de Paris, valse ; Mes boulevards, fox-trot ; Quand une femme dit : non, one-step. — 20 h. 30 : Mariage des Gnomes, morceau de genre ; Le Carillon, intermezzo ; Redis-moi vous, valse chantée ; Ma rue, chanson ; Sur les flots, valse ; Les Amourettes, valse ; Toto apprend le piano, sketch comique, Bach et Laverne, les auteurs. — 21 h. : Emission fédérale. Concert donné par l'orchestre National, sous la direction du maëstro Arturo Toscanini. — 22 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique.

RADIO-PARIS (1.48 m. 2). — 7 h. : Ballet des Rats. — 7 h. 15 : Presse. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Marguerite au rouet ; La jeune religieuse. — 12 h. : Causerie agricole. — 12 h. 15 : Heure. Musique légère. — 15 h. 15 : Pages de George Sand. — 15 h. 40 : Causerie. — 15 h. 55 : Chronique du Palais. — 16 h. : Au bois de misère ; Recueillement ; Entr'acte de la Habanera ; Songerie ; Sérénade ; Soirs ; Vieille chanson espagnole ; Zorriga. — 17 h. : Cours d'anglais. — 17 h. 20 : Chronique maritime. — 17 h. 30 Concert : Première suite anglaise du XVIe siècle (Rabaud) ; Orphée (Gluck) ; Samson et Dalila. — 16 h. : Demi-heure théâtrale. — 18 h. 30 : Anacréon (Chérubini) ; Impressions d'Italie (Charpentier). — 19 h. 30 : Contes. — 19 h. 40 : Causerie. — 19 h. 55 : Chronique des livres. — 20 h. 10 : Sport. — 20 h. 20 : Presse humoristique. — 20 h. 30 : Presse. — 21 h. : Concert Toscanini, par l'orchestre national : L'Italienne à Alger ; Symphonie (Beethoven) ; Danse macabre ; En Saga (Sibélius) ; Les Vêpres siciliennes (Verdi).

TOUR EIFFEL (206 m.). — 14 h. 30 : Poste colonial : Théâtre. — 16 h. : Lyon-P.T.T. : Musique de chambre. — 18 h. 45 Informations. Journal parlé. — 20 h. 30 : Beethoven Neuvième sonate. — 21 h. : Les trois mille kilomètres, pièce radiophonique de Géo Charles.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 Disques : 7 h. 30 et 8 h. 30 : Presse. — 12 h. 5 : Disques. — 12 h. 35 : Disques. — 13 h. 19 : Music-hall. — 13 h. 35 : Orchestre. — 18 h. 20 : Emission protestante. — 18 h. 35 : Presto-passionato (Schumann). — 18 h. 52 : Folies d'Espagne, thème et variations. — 19 h. 40 : Demi-heure de Paris ; La Petite Bohème ; Chansons de genre ; Chansons à danser. — 21 h. 10 : La S.A.D.M.P., opéra-bouffe, de Sacha Guitry, musique de Louis Beydts. — 22 h. 5 : Œuvres de Louis Beydts. Moineau, Les canards mandarins, Mélodies, Fontainebleau, suite d'orchestre. — 22 h. 30 : Musique légère.

PARIS-P.T.T. (431 m. 7). — 7 h., 8 h. et 9 h. : Presse. — 9 h. 40 : Causerie. — 11 h. : Rennes. — 12 h. : Tourisme. — 12 h. 15 ; Limoges. — 13 h. : Tour Eiffel. — 13 h. 15 : Informations. — 14 h. : Théophile Gautier et Mlle de Maupas. — 14 h. 15 : L'actualité musicale. — 14 h. 30 Station coloniale. — 16 h. : Lecture littéraire. — 16 h. 15 : Causerie. — 16 h. 30 : Cours de chant et choral. — 17 h. : Guillaume Tell ; Ariane ; Ascanio. — 17 h. 30 : La vie musicale. — 17 h. 40 : L'art et la vie. — 17 h. 50 : Causerie. — 18 h. : Dimanche de Pâques sur la place de l'église de Pont-Aven. Vieille diligence sur la route de Muzillac ; Trois mélodies. — 14 h. 30 : Radio-journal de France. — 19 h. 38 : Les Mousquetaires au couvent ; La Divorcée ; Napolitana ; La Veuve joyeuse. — 20 h. : Le foyer. — 20 h. 15 : Chronique de l'auditeur. — 20 h. 25 : Conseils du vieux bricoleur. — 20 h. 30 : Pièces pour piano : Manuet pompeux (Chabrier) ; Quatrième nocturne (Fauré) ; Danse villegeoise (Chabrier). — 20 h. 45 : Mélodies : Droite dans la candeur des voiles (Berlow) ; Marine (Lalo) ; Aubade (Chabrier). — 21 h. : Emission fédérale. — 22 h. 30 : Informations.

FÉCAMP (269 m. 5). — 10 h. : Chansonnettes. — 11 h. : Orchestre symphonique. — 12 h. 30 : Concert. — 16 h. 30 : Emission enfantine. — 17 h. : Danse. — 19 h. : Concert. — 20 h. 35 : Musique légère. — 21 h. : Variétés. — 23 h. : Danse.

STRASBOURG (349 m. 2). — 7 h. 30 : Disques. — 11 h. : Concert. — 12 h. : Concert. — 13 h. 5 : Opérettes françaises. — 14 h. : Disques. — 17 h. 15 : Musique de chambre. Quatuor (Schubert) ; Quatuor (Beethoven). — 19 h. : Boccace ; Le Chalet ; Menuet païen ; Rigaudon ; Légende espagnole (Rust). — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 : Disques. — 21 h. : Emission fédérale.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6). — 18 h. 5 : Soli divers. — 18 h. 15 : Chansonnettes. — 18 h. 30 : La valse, de Ravel ; Dans les steppes de l'Asie centrale. — 18 h. 50 : Opéra-comique. — 19 h. 5 : Orchestre musette. — 19 h. 25 : Joie d'amour. — 19 h. 45 : Concert. — 20 h. : Tyroliennes. — 20 h. 15 : Soli divers. — 21 h. : Fantaisie. — 21 h. 35 : Opérettes-minute. — 21 h. 45 : Music-hall radiophonique. — 22 h. 20 : Orgue de cinéma. — 22 h. 45 : Danse. — 23 h. : Faust ; Méphistophélès (Boito) ; Cosi fan tutte (Mozart) ; L'Africaine. — 23 h. 20 : Mélodies. — 23 h. 45 : Marche militaires. — 24 h. : Fantaisie. — 0 h. 20 : Orchestre.

LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 25 : Concert. — 12 h. et 12 h. 30 : Concert. — 13 h. : Concert. — 13 h. 30 : Quintette. — 17 h. 30 : Quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45 : Quintette. — 18 h. : Musique légère et danse. — 19 h. 15 Concert. — 20 h. 5 : Concert : Les Trois Mousquetaires ; Narcisse ; Villanelle. — 20 h. 35 : Soirée de Vienne (Schubert-Liszt). — 20 h. 45 : Orphée aux enfers ; Accélération. — 21 h. : Hans, le joueur de flûte. — 21 h. 15 : Dix minutes de style français. — 21 h. 25 : Cathédrale de Luxembourg, récital d'orgue. — 21 h. 45 : Marche gasconne (Lacombe) ; Le Beau Danube bleu. — 22 h. 45 : Airs d'opérettes et d'opéras-comiques. — 23 h. : Danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 11 h. : Orgue. — 11 h. 50 : Gramophone. — 1 h. 15 : Trio. — 13 h. : Concert. — 16 h. 20 : Concert. — 17 h. 15 : Musique militaire. — 18 h. 30 : Chants de Fauré. — 20 h. : Récital de piano. — 22 h. 20 : Quintette, pour hautbois, clarinette, cor, basson et piano (Mozart) ; Sonate en la (Galuppi) ; Sonate en sol (Cimarosa). — 23 h. 15 : Danse.

BRUXELLES (506 m. 8). — 12 h. : Concert. — 12 h. 30 : Orchestre. — 13 h. 10 : Orchestre. — 13 h. 30 : Disques. — 17 h. : Orchestre. — 17 h. 45 : Matinée enfantine. — 18 h. 30 : Grande fantaisie en do majeur (Schubert). — 18 h. 40 : Récital de chant. — 20 h. : La mort de Beethoven, évocation radiophonique. — 21 h. 15 : Concert. — 22 h. 10 : Disques. — 22 h. 55 : Christus Vincit (Liszt).

HOL
30, rue Neuve
LILLE
SPÉCIALITÉ
de
TOILETTES
de
MARIÉES

LE BANQUET A LILLE DE LA Cie DES EXPERTS-COMPTABLES DU NORD

Le banquet de la Compagnie des experts-comptables de Lille et de la région du Nord, dont le siège est à Lille, 36, rue Nicolas-Leblanc (école supérieure de commerce) a eu lieu à l'hôtel Moderne.

M. le préfet du Nord, empêché, s'était fait représenter par M. Dauchy, inspecteur général de l'Enseignement technique et directeur de l'Ecole nationale des Arts et Métiers.

Le banquet eut lieu dans une atmosphère empreinte de la plus franche cordialité.

En l'absence de M. Dubus-Delos, président-fondateur de la Compagnie, empêché par un deuil récent, M. Jules Mangez, vice-président, dans une allocution très intéressante et très applaudie, après avoir remercié M. Dauchy d'avoir bien voulu assister à cette réunion, rappelle ce que fut la profession, ce qu'elle est et ce qu'elle va devenir, bientôt, si la fondation de commissaire aux comptes est attribuée aux experts-comptables.

Il donne lecture du vœu formé le matin même par les membres de la Compagnie, dans leur assemblée générale, demandant que la liste dressée par la Commission siégeant à chaque Cour d'appel comprenne tous les experts-comptables faisant partie d'une Compagnie, légalement constituée depuis cinq ans au moins et pourvue d'un conseil de discipline.

M. Dauchy répond que la profession d'expert-comptable a attiré, depuis 1927, l'attention des Pouvoirs publics, dont la sollicitude est acquise à tous les experts-comptables réputés dignes de ce nom.

C'est aux applaudissements de tous les membres que les paroles bienveillantes de M. le représentant du préfet du Nord sont accueillies.

Le moyen de retrouver ses jambes

Souvent les douleurs rhumatismales attaquent non seulement les jambes, mais encore les reins et les hanches ; tout déplacement devient douloureux et parfois impossible. Nous recommandons dans ce cas, l'emploi du Gandol. Ce produit, par ses composés lithinoquiniques, empêche l'acide urique de se former en excès dans l'organisme. C'est pourquoi, sous son influence, reins, muscles, articulations se trouvent décongestionnés, la douleur s'apaise, et la souplesse revient graduellement. Le Gandol en cachets, se vend 12 fr. 75 pour dix jours de cure. Ttes Phies. 9351

DEPUIS HUIT ANS
LUMIERE
LE GRAND HEBDOMADAIRE DES GAUCHES
Mène Campagne
CONTRE le "mur d'argent"
CONTRE la presse vénale
CONTRE toutes les réactions
POUR l'union des gauches
Ce passé répond de l'avenir
LUMIERE
PUBLIE AUJOURD'HUI
Les derniers mots d'ordre du Colonel de LA ROCQUE
Comment ils ont été exécutés à Limoges.
LUMIERE
EST TOUJOURS A LA POINTE DU COMBAT POUR LA RÉPUBLIQUE
CHAQUE SAMEDI DANS TOUS LES KIOSQUES LE N° 1 FRANC

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente de l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation, s'est réunie samedi à 15 h., à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Grimaud, secrétaire général du Nord, représentant M. le préfet, assisté de M. Cassel, secrétaire général de l'Office départemental.

Sont présents : MM. Ririq, directeur de l'Ecole de Rééducation des Mutilés de Roubaix ; Pacquet, délégué de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, membres nommés.

Mmes Vves Thomassin (Lille), Orelio (Tourcoing), MM. Cannie (La Madeleine) Moucbart (Douai), Speybrock (Tourcoing) représentants des Invalides et Pensionnés de guerre.

MM. Desruelles (Roubaix), Do (Haubourdin), Goudaert (Lille), Olivier (Lille), Parenty (Douai), Roupain (Linselles) représentants des titulaires de la Carte du Combattant.

MM. Arquembourg, Dauchy, Alexandre, D'Hespel, Mmes Catoire, Guignet, Dufour-Motte, Viseur, représentants des Pupilles de la Nation.

Le procès-verbal de la réunion du 9 novembre courant est approuvé.

M. le président de séance donne connaissance de plusieurs communications de l'Office National, relatives notamment à l'attribution de subventions aux associations et à la situation de certaines formations du service de Santé, au regard du décret du 1er juillet 1930.

Différents comptes rendus du mois d'octobre écoulé, concernant l'aide financière apportée aux pensionnés de guerre, aux titulaires de la carte du combattant et aux pupilles de la Nation, le fonctionnement des services administratif et contentieux institués en faveur des anciens militaires et l'aide apportée aux pupilles de la Nation, sous forme de subventions d'entretien, d'études, d'apprentissage et de protection médicale sont également approuvés.

Carte du Combattant. — Il a été délivré 100 nouvelles cartes pendant le mois d'octobre 1935, au cours du même mois, il a été procédé à 42 retraits sur avis de l'autorité militaire, après nouvelle vérification des droits des postulants lors du renouvellement de leur carte ; en définitive, à la date du 31 octobre 1935, compte déduit des retraits opérés, le nombre de titulaires de la carte du combattant dans le département du Nord, s'élève à 155.44 .

Retraite du Combattant. — Le nombre de demandes reçues au 31 octobre 1935 était de 75.075 et le nombre de dossiers transmis aux diverses sections départementales des pensions depuis l'application de la loi du 16 avril 1930, était de 71.741; on comptait 3.068 demandes dont la transmission a été différée par suite du retrait de la carte, 12 demandes en cours d'enquête et 234 demandes soumises au contrôle réglementaire.

Renouvellement de la Carte du Combattant. — Le service chargé du renouvellement des cartes du Combattant a procédé, pendant le mois d'octobre 1935, au renouvellement de 3.343 cartes du combattant, ce qui porte à 90.055 le nombre de cartes renouvelées à l'expiration de cinq années de validité. Il est recommandé aux intéressés de faire éventuellement connaître leurs changements d'adresses et aussi de renvoyer dans les plus courts délais le questionnaire relatif au renouvellement de leur carte et qui doit être soumis préalablement au contrôle de l'autorité militaire.

Secours et allocations. — La Commission a examiné 189 demandes de secours et allocations se répartissant comme suit : a) invalidités et pensionnés de guerre, 63; b) titulaires de la carte du combattant, 126 ; c) demande d'entretien exceptionnel en faveur des pupilles de la Nation, 1 ; d) demande de subvention individuelle d'entretien, 1 ; e) demande de subvention présentée par des pupilles majeures, 1 ; f) demandes de vêtures présentées par des pupilles de la Nation, 10.

Prêts. — a) invalides et pensionnés de guerre, secours remboursables, 8 ; prêt d'honneur, 1 ; b) titulaires de la carte du combattant, secours remboursables, 5 ; c) pupille de la Nation, 1.

La Commission statue sur 69 demandes de cartes du combattant présentées en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930 et 33 demandes de réintégration dans la qualité de combattant après retrait de la carte et sur avis de l'autorité militaire.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LA RÉDUCTION DE 10 % ET LES BAUX EN NATURE

La question s'est posée de savoir si le décret-loi du 8 août portant réduction de 10 % des baux à ferme devait être considéré comme intégralement applicable aux baux en nature ; en effet, ceux-ci ont diminué souvent d'eux-mêmes dans de fortes proportions par suite de la baisse des cours des produits agricoles.

Saisi de cette question par M. Joni-Lambert, député de l'Eure, M. le Ministre de la Justice a répondu dans une lettre dont voici quelques extraits :

« Il convient de rappeler que le décret du 8 août 1935 prescrit une réduction du prix des baux de toute nature dans la proportion de 10 %, si ce prix n'a pas fait l'objet d'une réduction au moins égale, depuis le 1er janvier 1935, par décision de justice, ou par suite d'accord entre les parties.

» D'autre part, l'exposé des motifs précise que ce texte limite le bénéfice de la réduction de 10 % aux fermages qui n'ont pas fait l'objet d'une réduction d'égale valeur depuis le 1er janvier 1935, étant entendu que si elle est inférieure, elle sera modifiée dans la proportion nécessaire pour atteindre ce pourcentage.

» Dans ces conditions, il semble, sous réserve de l'appréciation des tribunaux que dans tous les cas où le propriétaire pourra justifier que par suite de la baisse des denrées et en plein accord avec son locataire le prix du bail payable en nature aura été déjà diminué depuis le 1er janvier 1935, dans une proportion au moins égale à 10 %, la réduction prévue par le décret du 8 août ne sera pas applicable.

» Si la baisse des produits agricoles a provoqué seulement depuis le 1er janvier 1935 une diminution du prix du bail supérieure à 10 %, la réduction à appliquer en vertu du décret sera calculée de manière à ne pas dépasser ce pourcentage ».

Dans ces conditions, le décret-loi permet pour les baux en nature, d'adapter la réduction de 10 %, en tenant compte de la baisse des prix enregistrée du fait de la chute des cours.

Par contre, la loi de révision des baux n'a pas fait de distinction entre les baux en argent et les baux en nature ; il est d'ailleurs juste qu'il en soit ainsi puisque l'expertise et le jugement sont chargés de discriminer les baux qui méritent ou non d'être revisés.

L'ÉCOULEMENT DES BLÉS PRIS EN CHARGE

Suite à une démarche, M. Desprez-Potié, député du Nord, a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture, la réponse suivante :

« Monsieur le député et cher collègue,

« Vous avez bien voulu me demander dans quelles conditions les blés qui ont été pris en charge chez les cultivateurs non adhérents à une coopérative de stockage, pourront être écoulés.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un prochain décret fixera les modalités d'écoulement des blés de l'espèce.

« Veuillez agréer, etc... »

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 25. — **Marché de La Villette.** — Clôture. — Bœufs : 3.381, 175, 540, 450, 340, 590. — Vaches : 2.194, 260, 520, 410, 310, 630. — Taureaux : 420, 40, 440, 390, 350, 490. — Veaux : 1.829, 145, 880, 720, 630, 1.010. — Moutons : 12.111, 125, 1.420, 1.030, 840, 1.570. — Porcs : 2.167, néant, 642, 600, 458, 686. — Brebis : 840-950. — Observations : Marché suffisamment approvisionné. La vente aux Abattoirs est toujours calme gros bétail et veaux. Vente calme, cours stationnaires. — Moutons : Vente bonne, hausse 20-30. — Porcs : Vente calme, baisse 13 sur 3e qualité seulement.

A PARIS, 25. — **Clôture.** — Clôture. — Blés : Tendance calme, disp. cote officielle, 78 ; courant, 81 payé ; prochain, 83.25 payé ; janvier, 84.50 payé ; 3 déc., 84.25 payé ; 3 janv., 86.50 payé ; 3 fév., 87.25-87.50 ; 8 mars, 89 vend. ; 3 avril, 89.50-89.25 payés. — Farines : Tous incotés. — Maïs : Tous incotés. — Avoines : Tendance calme, disp., cote officielle, 53 ; courant, 57.50 payé ; prochain, 55.50 payé ; janv., 56.50-56.75 ; 3 déc., 56.25-56.50 ; 3 janvier, 57.50 payé ; 3 fév., 58.50-59 ; 3 mars, 59-59.50 ; 3 avril, 60 payé ; Seigles : Tous incotés. — Orges : Tous incotés.

Sucres. — Tendance calme ; courant, 172-172.50 ; prochain, 174.50 ; janv., 175.50-176 ; 3 janvier, 177-177.50 ; 3 fév., 178-178.50, tous payés ; cote officielle, 172.50-173.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

A PARIS, 25. — **Viandes.** — Bœufs : Quartier derrière, 4 ; devant, 1.90 ; Aloyau, 6 ; Cuisses, 4.50 ; Train entier, 6. — Veaux : 1re qualité, 9.10 ; 2e, 7.20 ; 3e, 5.95 ; Pan Cuisseau, 9.50. — Moutons : 1re, 11.75 ; 2e, 9.45 ; 3e, 7.20 ; Gigots, 15; Carrés Parés, 22 ; Epaule, 8.50. — Porcs : 1re, 7.15 ; 2e, 6 ; Filets, 8.50 ; Jambons, 8 ; Lard, 4.50. — Beurres : Laiteries Normandie, 13.75 ; Charente Poitou Touraine, 14.25 ; Malaxés Normandie, 11.25 ; Malaxés Bretagne, 13. — Œufs : Picardie et Normandie, 7.75 ; Bretagne, 5.65 ; Poitou, 7.90 ; Conserves, 4.80 ; Outre-Mer, 4.50. — Fromages : Brie moyen, 1.55 ; Camembert Normandie, 190 ; Divers, 1.35; Lisieux, 4 ; Vrac, 1.35 ; Pont-L'Evêque, 2.25 ; Port Salut, 7.50 ; Gruyère et Comté, 8.25. — Volailles et Poissons : Clos.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE 25. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 5.250 sacs ; Novembre, 111.25 ; décembre, 113.25 ; janvier, 115.50; février, 115.50 ; mars, 117.50 ; avril, 118.25 ; mai, 119.50 ; juin, 119.50 ; juillet, 122 ; août, 122.75 ; septembre, 124.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Fourmies, 24. — Le beurre s'est vendu 7 et 7.50 la livre ; les œufs frais, 0.90 à 1 fr. p. ; les conservés, 0.55 ; boulettes de Thiérache, 1.50 ; maroilles, de 3.75 à 7.50 ; lapins tués, 6.50 la livre ; poules, 8 fr. ; poulets, 9 fr. ; lapins de garenne, 5 à 7 fr. p. ; faisans coqs, 22 fr. ; poules, 18 fr. ; lièvres, de 35 à 40 fr. ; grives, 2.50.

A Bergues, 25. — 440 kilos de fromage, à 3.50 le k. ; 1.800 k. de beurre en blocs, 14 à 16 fr. le k. ; œufs, 80 à 104 fr. le cent ; 620 volailles, de 20 à 30 fr. la c. ; 305 lapins, de 9 à 16 fr. p. ; 21 pigeons, à 9 fr. le c. ; 6 lièvres, de 18 à 22 fr. p. ; 12 perdreaux, de 16 à 18 fr. ; 260 canards, de 18 à 24 fr. la c. ; 72 oies, de 40 à 45 fr. la c. ; 15 pintades, de 26 à 30 fr. la c.

Marché aux Bestiaux : 11 bœufs, 3.25 le k. ; 47 porcs, 4, 4.25, 4.50 ; 5 coches, 2.80, 3, 3.20.

A Saint-Pol-sur-Ternoise. — Beurre, 6.25 à 7 fr. ; œufs, 23 à 24 fr. le quarteron ; poules, 24 à 28 fr. ; poulets de l'année, 18 à 25 fr. ; poulets d'un an, 25 à 35 fr. ; pintades, 28 à 34 fr. ; canards, 24 à 28 fr.; barbarie, 28 à 30 fr. ; pigeons, 6 à 18 fr. la c. ; oies, 18 à 30 fr. ; dindes, 30 à 40 fr.; lapin, 6 à 20 fr. p. ; lièvre, 18 à 25 fr. ; faisans, 18 à 20 fr. ; garenne, 5 à 8 frncs.

A Hazebrouck, 25. — Beurre en blocs, vendu de 7.50 à 9 fr. la livre ; beurre en pièces de 8 à 9.50 la livre ; œufs de 23 à 24 fr. le quarteron ; poules de 12 à 23 fr. p. ; poulets, 13 à 25 fr. ; lapins, de 10 à 20 fr.

GASTON MINET, *Tailleur*
LILLE, 42, rue de Paris, LILLE
VÊTEMENTS tout FAITS et MESURE
Voir Nouveautés de la Saison 209

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 25 NOVEMBRE 1935

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 53 N. ; décembre, 53 A. ; 3 de décembre, 53 A. ; 3 de janvier, 54.25 N. ; 3 de février, 54 A.

Dernière cote. — Novembre, 53 A. ; décembre, 53 A. ; 3 de décembre, 53.50 A. ; 3 de décembre, 53.50 A. ; 3 de janvier, 54 A. ; 3 de février, 54 A.

Clôture. — Novembre, 53.50 ; décembre, 53.50 ; 3 de décembre, 54 ; 3 de janvier, 54.50 ; 3 de février, 54.50.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 80 N. ; décembre, 80.50 N. ; 3 de décembre, 81 N.; 3 de février, 82 N.

Dernière cote. — Novembre, 80 N. ; décembre, 80.50 V. ; 3 de décembre, 81 V. ; 3 de février, 82 N.

Clôture. — Novembre, 80 ; décembre, 80 ; 3 de décembre, 80.50 ; 3 de janvier, 81 ; 3 de février, 82.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Novembre, 59 A., 61 V. ; décembre, 60 V. ; janvier-février, 59.50 N. ; 4 premiers, 59.50 N.

Clôture. — Novembre, 60 ; décembre, 59.50 ; janvier-février, 59.50 ; 4 premiers, 59.50 ; 4 de mars, 60.50.

Maïs jaune Maroc magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Novembre, 45 N ; décembre, 45 N. ; janvier-février, 45 N. ; 4 premiers, 45.50 N.

Clôture. — Novembre, 45 ; décembre, 45 ; janvier-février, 45 ; 4 premiers, 45.50.

Nitrate de Soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 10 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Novembre, 205 F. ; décembre, 205 A. ; janvier-février, 207.50 A., 212.50 V. ; 4 premiers, 207.50 A., 212.50 V.; 4 de mai, 210 A., 213.75 V.

Dernière cote. — Novembre, 205 F. ; décembre, 205 A., 210 V. ; janvier-février, 207.50 A., 212.50 V. ; 4 premiers, 207.50 A., 212.50 V. ; 4 de mai, 211.25 A., 215 V.

Clôture. — Novembre, 205 ; décembre, 207.50 ; janvier-février, 210 ; 4 premiers, 210 ; 3 de mai, 213.75.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 59.25 F. ; décembre, 59 A., 60 V. ; janvier-février, 59 A., 60 V. ; 4 premiers, 59 V. ; 4 de mai, 56.50 A., 57.50 V.

Dernière cote. — Novembre, 59 F. ; décembre, 59.50 A., 60 V. ; janvier-février, 60 V. ; 4 premiers, 59 V. ; 4 de mai, 56.25 A., 57.50 V.

Clôture. — Novembre, 59 ; décembre, 59.75 ; janvier-février, 59.75 ; 4 premiers, 58 ; 4 de mai, 57.

MARCHÉS DES COTONS

DE LILLE, DU 25 NOVEMBRE

LE HAVRE. — Novembre, 258.50 ; déc., 257.50 ; janv., 259 ; février, 259.50 ; mars, 260.50 ; avril, 260.50 ; mai, 262 ; juin, 262 ; juillet, 263.50 ; août, 263 ; sept., 262 ; oct., 261. — **Hausse, 11 francs.**

LIVERPOOL. — **Hausse, 5 pence.**

NEW-YORK. — **Hausse, 14 points.**

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE VALENCIENNES

Trith-Nykerk, 140 t. 1 fl. 75. — Valenciennes-Rotterdam, 235 t., 15. — Thiers-Compiègne, 275 t., 20. — Lourches-Amersfoort, 268 t., 1 fl. 25. — Denain-Paris (La Rapée), 285 t., 29.30. — Denain-Aubervilliers., Grand-Quevilly, 250 t., 33. — Courrières-Prouvy-Thiant, 280 t., 7.75. — Thiers-Lille, 280 t., 8.25. — Thiers-Paris environs, 280 t., 29.40 base Monnaie. — Prouvy-Lyon Rambaud, 260 t., 66.50 y compris péage. — Denain-Blache, 280 t., 9. — Lourches-Gand, 250 t., 14.50 belges. —Denain-Reims, 285 t., 22.50.

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés du 22 au 25 Novembre

Corbehem-Cambrai, 9. — Gayant-Nan-

Plus Jeune Chaque Matin

Essayez cette recette dès ce soir

Grâce à cette merveilleuse découverte, les rides peuvent être amenées à disparaître, et la peau à retrouver sa beauté juvénile.

La Science sait depuis longtemps que c'est la déperdition de certains éléments vitaux de la peau qui cause les rides. Ces précieuses substances peuvent maintenant lui être redonnées sous forme de "Biocel", produit surprenant du Professeur Dr. Stejskal, de l'Université de Vienne. Le "Biocel" est maintenant contenu dans la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Rose. Par son usage, une peau ridée peut être rapidement rajeunie — un teint fané, devenir frais, clair et juvénile.

Essayez, ce soir même, la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Biocel. Dès demain matin, vous constaterez une surprenante différence. Pour le jour, employez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche (non-grasse). Après un mois d'application vous paraîtrez au moins 10 ans plus jeune. D'heureux résultats sont garantis, sinon, l'argent est remboursé.

DOULEURS MUSCULAIRES

Vos muscles redeviendront souples et flexibles si vous appliquez un peu de Liniment Sloan aux endroits endoloris, aux membres fatigués, aux articulations raidies. Gardez-en toujours un flacon chez vous, et quand il pleut ou qu'il fait froid, employez-le dès que vous rentrez.

C'est la meilleure façon de vous préserver des Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Courbatures et Douleurs Musculaires.

N'avalez pas de drogues qui risquent de vous détraquer l'organisme — attaquez la douleur par **application externe** à l'endroit même où elle se fait sentir. Employez donc du Liniment Sloan quand vous souffrez de douleurs musculaires ou nerveuses; il pénètre immédiatement et chasse le mal.

Le Flacon : Fr. 8.50 (taxe comprise).
Dans toutes les pharmacies.

LINIMENT SLOAN
SUPPRIME LA DOULEUR
FORMULE DU DOCTEUR SLOAN

---

mais, avant d'y entrer, elle regarda, par un entre-baillement de porte, sa mère assise, les mains aux genoux, la tête sur la poitrine. Un désir d'embrasser une telle détresse la poussa en avant, mais elle craignit toutes les questions que provoquerait, sans doute, sa grande absence et elle rentra chez elle.

Elle se délivra de son manteau, de la toque qui encerclait son front, alluma sa lampe de chevet, tomba sur son lit... La fatigue bourdonnait au fond de ses oreilles, voilait ses yeux. Elle sentit le sommeil la gagner et, alors elle se releva, s'ébroua. Dormir, tandis que, peut-être, dans la minute suivante, son père chercherait la mort ? Elle ouvrit sa fenêtre et donna son visage à l'air froid de la nuit qui faisait trembler ses cheveux...

Et dans ce moment même, M. de Bois-Nangis dont la main écrasait la plume, écrivait en se ployant vers sa table : « Ma Germaine, mon petit enfant adoré, je n'ai pas le courage de mourir sans te dire adieu... »

V

LA LETTRE D'ADIEU

Sa plume troua le papier. Il releva sa main animée d'un frémissement profond, regarda une enveloppe couchée devant lui et barrée d'une large suscription. « A Monsieur le garde des Sceaux », puis il continua d'écrire, mais ses mots restèrent longtemps hésitants :

« Pardonne-moi, du fond de ton cœur « que j'aime, le grand mal que je te « ferai. Si quelqu'un avait pu me rat- « tacher à la vie, c'était toi. Si quelque « chose avait pu m'arrêter devant la « mort, ce sont tes larmes. Mais, vois- « tu, ma fillette, je ne peux pas vivre.

« Non, je ne le puis pas, je te le jure. « Les blessures les plus vraies, les plus « mortelles, ne sont pas celles qui sont « faites par une balle... Il en est d'au- « tres, qui ne laissent pas de traces « dans la chair, mais qui déchirent « quand même, qui lacèrent, qui tuent. « Je le sais, je le sens... J'ai reçu l'une « de ces blessures-là. J'étouffe. Je vais « mourir... »

La plume, maintenant, se hâtait sur le papier. Il en ralentit l'élan, peut-être pour l'égaler au rythme de sa pensée et poursuivit :

« A l'âge où je suis parvenu, on ne « peut plus se libérer du malheur par « l'oubli ou par le défi. On s'est formé « une âme, jour après jour, dans le « passé... On s'est créé une religion du « foyer... On n'a pas le courage de sur- « vivre à des ruines. On tombe, quand « succombe tout ce qui faisait la joie « de penser, de regarder, d'aimer, de « croire. On sent de la cendre dans son « cœur... »

A nouveau, il précipita son écriture, ajouta :

« Et si, par un acharnement de la « Destinée, le nom et l'honneur, c'est- « à-dire le patrimoine saint, les biens « sacrés, l'héritage du passé, la marque « de la race, sont menacés, alors la « volonté d'échapper à la vie s'ajoute à « l'impuissance de vivre. Honte à celui « qui ne se place pas par la mort au- « dessus de l'infortune. »

Il tourna la feuille qu'il achevait et continua d'écrire :

« Moi, ma petite fille chérie, je ne « peux pas, je ne veux pas voir se flé- « trir et ce nom et cet honneur que j'ai « reçus dans leur pureté et qui demain, « ne seront plus intacts. Avant qu'ils ne « soient atteints, moi, je ne serai plus.

« Non, ma fillette, je ne serai plus « et Jean Gilbert pourra être librement « défendu. Plus rien ne se dressera « devant ta mère. »

Il prolongea d'une grande rêverie le geste simple d'approcher la plume de l'encrier, puis il écrivit encore :

« Mon enfant, mon dernier amour, « voici, maintenant, pour toi seule, ma « confidence suprême. Hier, tu me disais « en parlant de ta mère ; « Epargne-lui « le remords de t'avoir tué. » Ma petite « enfant si pure, ma jolie mignonne, « c'est toi qui auras dirigé ma pensée... « Ta voix aura été mon guide dernier, « mon appui suprême. Face à la mort, « tout s'épure et s'éclaircit. A l'instant « de mourir, la bonté est simple. Pen- « dant que tu me parlais, que tu me « demandais d'avoir pitié de ta mère, « un moyen trouble encore m'est apparu « de rapprocher ta prière et ma volonté « d'échapper à la vie... Oui, plutôt que « de faire un geste ostensible de sui- « cide, je pouvais simuler un accident.

« Depuis hier, je porte ma pensée. Fil- « lette, chère étoile, je ne regrette pas « de t'avoir suivie. Si je ne puis plus « respecter le passé, au moins je veux « avoir la fierté de ne rien accomplir « qui ressemble à une vengeance.

« Je veux, surtout, me souvenir qu'en- « tre son fils et moi, ta mère a lutté, a « souffert, n'a pas encore choisi. Et cela « mérite un peu de bonté. Oui, oui, je « vais simuler un accident...

« Comprends-tu pourquoi je t'ai de- « mandé de ne rien révéler à ta mère ? « Si elle savait que je connais la vérité, « elle ne pourrait jamais croire à une « mort involontaire...

« Toutes mes dispositions sont prises. « A cinq heures du matin mon ordon- « nance conduira mon cheval au portail « du jardin. Je connais, à quelques « lieues de Paris, une route qui court « contre les parois d'anciennes carriè- « res... Je lancerai mon cheval au galop « et, au moment, que je choisirai, je « me laisserai tomber contre des ro- « chers. »

Il attira une feuille nouvelle, traça d'autres lignes :

« Et tout sera dit pour moi, ma bien « chérie, sur la terre. Et voici mon tes- « tament ;

« Je te lègue, mon enfant adorée, un « devoir solennel. Dans les débats nou- « veaux, qui s'ouvriront autour de Jean « Gilbert, veille de tout ton amour pour « moi, de toute ta pitié, de tout ton sou- « venir pour ton pauvre général à ce « que mon nom, mon cher nom vénéré, « ne soit pas trop sali. Je te confie une « lettre. Elle est destinée au Garde des « Sceaux qui me porte un peu d'amitié « et qui peut-être consentira à te don- « ner son appui dans ta sainte tâche... « Chérie, petite fille, je remets entre tes « jolies mains que j'embrasse ces biens « sacrés, cet héritage, qui m'échappent. « Défends-les de toutes tes forces.

« J'ai fini... Non, non, je n'ai pas « fini... Adieu, ma mignonne... Au der- « nier moment, à l'instant de la dernière « pensée, c'est toi que je verrai dans « mon cœur, c'est ton nom que je pro- « noncerai... Tu seras ma lumière su- « prême, celle qui éclairera les appro- « ches de l'ombre éternelle.

« Je voudrais maintenant te dire, ma « chérie, qu'il ne faudra pas trop me « pleurer. Lorsque la mort est un choix, « elle devient une libération. Tu te « diras, aux mauvais moments de tris- « tesse, que j'ai laissé tomber un far- « deau qui m'écrasait. Et, peu à peu, tu « laisseras la douceur du souvenir em- « brumer ta peine. Tu songeras à moi « comme si j'étais parti seulement pour « un long, long voyage dont je pourrais « ne pas revenir et tu me feras revivre « en toi avec les images de notre passé. « Ainsi, je serai présent dans ton âme « comme je suis, ce soir encore, présent « dans ta vie. Tu te rappelleras les cho- « ses de ta petite enfance, quand tu « jouais à cheval sur mes genoux et que « tu disais : « Au trot... Au galop... » ou « bien — plus tard — quand tu t'asseyais « près de moi et qu'ensemble nous fai- « sions tes devoirs de classe, ou bien... »

Il essuya du revers de sa main ses yeux mouillés et ses joues coupées de larmes, puis tandis que sa plume griffait à nouveau le papier, il ajouta :

« ...ou bien... Adieu, chère petite tête « blonde... Adieu beau regard pur... « Adieu, ma Germaine, ma fille. Ne « pleure pas trop, je t'en supplie... »

Sa signature balafra le bas de la page d'un trait indécis et lourd, puis il retira une enveloppe de son sous-main et à mots irréguliers, comme s'il ne voyait plus, il écrivit : « A ma fille Germaine ». Ensuite, il rejeta le porte-plume qui roula sur le parquet. Il ne le ramassa point, releva sur son poignet gauche le bord de sa manche, découvrit une montre-bracelet et lût à mi-voix :

— Neuf heures.

Il restait courbé vers la table et la lumière de sa lampe étincelait en coulées d'argent sur ses cheveux blancs... Il embrassa ses pages d'adieu à Germaine, puis les enferma dans l'enveloppe. Son geste, tout banal, prenait en cet instant une grandeur étrange. Doucement, il glissa ensuite les deux lettres entre les feuillets de son sous-main et croisa les bras, accablé.

Pendant longtemps, une heure peut-être, il ne bougea pas, puis, comme la veille, un petit bruit de présence dans le couloir voleta jusqu'à lui. Il pensa tout haut :

— Germaine est là.

Il se leva, sortit du cabinet de travail et il aperçut la jeune fille tout au fond du vestibule, près de l'escalier. Il vint à elle, qui l'attendait adossée à la muraille et qui le regardait. Il souriait en s'approchant d'elle. Il souriait encore en lui parlant :

— Fillette, ta place est dans ta chambre.

— Je ne suis pas fatiguée, répondit-elle avec un pli d'exténuation au coin des lèvres.

— Ta voix et tes yeux te démentent. Couche-toi.

— Non.

— Etends-toi seulement sur ton lit.

— Non, non.

— Et si je te conduisais moi-même dans ta chambre ?

— Je ne dormirais pas...

— Et si je restais près de toi, longtemps...

Elle l'observa profondément, puis demanda à voix très grave :

— Tu me laisserais tenir ta main ?

— Oui, ma chérie.

— Alors, je consens à me reposer.

— Viens, ma fillette.

Elle obéit, et ils montèrent l'escalier à pas sans bruit. En silence, ils passèrent près de la chambre ouverte de Mme de Bois-Nangis.

La mère, assise près de sa fenêtre, pensait, un coude sur les genoux, un mouchoir sur la bouche.

M. de Bois-Nangis détourna la tête et entra dans la chambre de Germaine.

— Repose-toi, maintenant, petite fille.

(A suivre).